

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier (Famille: *Apiaceae*, Ombellifères) Synonymes: Berce de Mantegazzi, Berce géante, Grande Berce

Introduite du Caucase comme plante ornementale ou comme plante mellifère, cette espèce vivace se naturalise facilement et se répand essentiellement sur des sols riches en nutriments et frais. Elle représente alors un danger pour la flore indigène. De plus, c'est une plante toxique, qui peut engendrer des cloques et des brûlures à son contact avec la peau et sous l'effet du soleil.

La Berce du Caucase appartient à la liste des **organismes exotiques envahissants interdits** selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

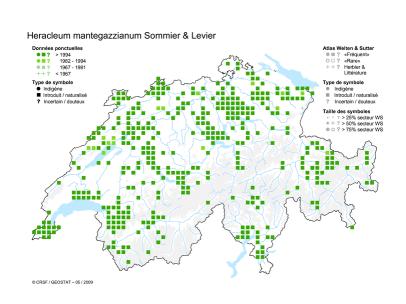




Photo: S. Rometsch

Caractéristiques

Grande plante vivace, atteignant 3.5 m de haut, à tiges épaisses d'un diamètre jusqu'à 10 cm, creuses, souvent parsemées de rouge. Feuilles profondément découpées en 3 à 5 divisions, les divisions terminales souvent profondément découpées, divisions dentées et se terminant en pointe (accuminées), les feuilles de la base atteignent pétiole y compris jusqu'à 3 m. Fleurs blanches, en ombelles atteignant 50 cm de diamètre, 50 à 150 rayons. Fruits longs de 10-14 mm et larges de 6-8 mm, dont les côtes marginales sont bordées de poils hérissés. Floraison en de juillet à août.

A ne pas confondre avec

Vu sa taille, on ne confond que rarement cette plante à l'âge adulte avec d'autres.

Heracleum sphondylium, Berce des près, Patte d'Ours: feuilles à divisions lobées (arrondies et non en pointe). Les divisions des feuilles inférieures sont pétiolulées (un petit pétiole les lie à la nervure centrale).

Angelica sylvestris, Angélique: feuilles 2-3 fois pennatiséquées, divisions ("folioles") ovales et dentées Laserpitium ssp., Laser: feuilles 2-3 fois pennatiséquées, divisions ("folioles") lancéolées ou ovales, crénelées

Répartition

La berce du Caucase est aujourd'hui répandue dans toute l'Europe, des zones côtières jusqu'en montagne. C'est surtout sur les îles Britanniques et en Europe de l'Est que la berce du Caucase appartient aux espèces

nuisibles qui se propagent avec une rapidité inquiétante. En Suisse elle est dispersée sur l'ensemble du pays et elle semble être en voie d'expansion.

Milieux

Dans le Caucase, son aire d'origine, la berce du Caucase est limitée à l'étage montagnard. Hors de son aire de répartition naturel, on la trouve de la plaine jusqu'à l'étage montagnard, dans les lisières, les prés, sur les berges des cours d'eau, au bord des chemins et dans les lieux incultes.

Dangers

La propagation efficace et rapide de la berce du Caucase est un grand danger: une plante produit jusqu'à 10'000 graines, qui gardent dans le sol leur pouvoir de germination jusqu'à 7 ans. Les graines sont disséminées par le vent sur de courtes distances (entre 10 et 100m), par les cours d'eau (les graines ayant passées 3 jours dans l'eau peuvent germer), par les animaux (les fruits peuvent se crocher sur les animaux).

Homme: Le suc de la berce du Caucase contient des furanocumarines qui sont phototoxiques. Le contact avec la plante, accompagné ou suivi d'une exposition de la peau au soleil, engendre des brûlures désagréables avec formation de cloques, qui peuvent laisser des marques. Selon le degré des brûlures et les effets secondaires (fièvre, troubles de la circulation, etc.) il est conseillé de consulter un médecin.

Nature: Cette plante, formant volontiers des populations denses, fait avec ses feuilles énormes de l'ombre aux plantes poussant à ses pieds, si bien que la végétation indigène finit par disparaître faute de lumière. La grande taille de sa racine pivotante, jusqu'à 60 cm, permet une croissance et une régénération rapide de la plante.

Erosion: On suppose, que le danger d'érosion le long des cours d'eau augmente avec la berce du Caucase. Les racines n'ont pas de fonction stabilisante et le risque d'érosion est évalué en fonction de l'inclinaison des berges. (des exemples concrets manquent)

Prévention et lutte

Toute nouvelle plantation ainsi que l'entretient de la Berce du Caucase est interdite (une information ciblée des apiculteurs est recommandée). Il est conseillé d'éliminer autant que possible les plantes des jardins. Ne pas toucher les plantes sans être muni de gants. Les enlever rapidement, surtout si elles se trouvent à proximité de places de jeux pour enfants! L'élimination du matériel végétal doit se faire dans une compostière professionnelle avec hygiénisation ou dans une usine de méthanisation, sinon ne reste que l'incinération.

Lutte mécanique: avant de commencer le travail se munir de gants, d'habits à manches longues et de lunettes de protection. Couper les inflorescences et toutes les parties aériennes jusqu'à 15 cm du sol. Un outil spécial – une scie incurvée fixée sur un long manche pour se tenir à distance – est idéal. Important: avec une bèche sectionner la racine 10-15 cm en dessous du sol. Ainsi vous évitez que la plante régénère rapidement. Attention: si vous coupez la plante à ras du sol sans endommager la racine elle va rapidement régénèrer et former une nouvelle plante avec des inflorescences.

Pour des grandes populations il est également possible de couper pendant quelques années toutes les inflorescences avant les graines. Les graines dans le sol ont une durée de vie limitée (3-7 ans).

Lutte chimique: la lutte avec des herbicides est possible, il est conseillé de se renseigner auprès du service phytosanitaire.

Pâture: des bons résultats ont été obtenus avec le pâturage (moutons, génisses), Il est important de brouter les jeunes plantes et de répéter la pâture jusqu'à épuisement des réserves dans les racines. Les bêtes avec une forte pigmentation sur la peau nue sont moins sensibles aux inflammations de la peau.

Où annoncer, où se renseigner?

Annoncer les peuplements de berces du Caucase qui se trouvent dans des formations naturelles, proches de cours d'eau, en lisière de forêt, etc. au service de protection de la nature de votre canton ou à la commune concernée. Informer le service phytosanitaire si elles sont dans des surfaces agricoles. Vous pouvez également aviser la CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch), qui se chargera d'avertir les personnes / institutions concernées. Toutes ces institutions vous donnent des renseignements complémentaires sur la berce du Caucase.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

Pour la détermination, nous vous conseillons de consulter la Flora Helvetica et sa clé (Lauber & Wagner; Haupt Verlag Bern). Vous trouverez également une bonne description avec des dessins dans le manuel pratique de la berce géante (http://www.giant-alien.dk). En cas de doute envoyez si possible une photo digitalisée à la CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch).

Pour plus de renseignements

http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?si=418&fr=1&sts=http://www.nobanis.org/files/factsheets/Heracleum_mantegazzianum.pdfhttp://sea.ne.ch/neophyt-hermz.htmhttp://www.floraweb.de/neoflora/handbuch/heracleummantegazzianum.htmlhttp://www.giant-alien.dk Manuel pratique de la berce géante, 2005

Jeanmonod D., 1999, *La berce du Caucase: une genevoise belle, mais dangereuse*. Saussurea 30: 62-65. Kowarik I., 2003, *Biologische Invasionen: Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart. Muller S., 2004, *Plantes invasives en France – état des connaissances et propositions d'actions*, Publications scientifiques du MNHN, Paris.

Heracleum mantegazzianum



Heracleum sphondylium



Feuilles découpées jusqu'à la nervure
→ semblent composées

Feuilles profondément découpées, division des feuilles dentées se terminant en pointe

Photos: S. Rometsch



Heracleum mantegazzianum: Tige parsemée de tâches rouges



Lutte: après élimination de la tige – en prenant toutes les mesures de sécurité – il est nécessaire de couper la racine au moins à 10 cm en dessous du sommet de la racine, voir entre 15 et 25 cm en dessous de la surface du sol. De cette manière on empêche la régénération de la plante.

Dessin: Peter Leth, Danemark

Extrait du "Manuel pratique de la berce géante"; www.giant-alien.dk